



# Comité du Cantal de Judo

---

## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE JUDO COLLÈGE JULES FERRY – AURILLAC

Dossier de présentation  
Rentrée 2024

---

# LE MOT DES ÉLUS

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo et le Comité du Cantal de Judo sont heureux de te remettre ce dossier de présentation sur la **Section Sportive Scolaire Judo** du Collège Jules Ferry d'Aurillac.

Cette structure en place depuis septembre 1999 est le résultat d'un partenariat entre la F.F.J.D.A. et le Ministère de l'Education Nationale. Elle a pour objectif de t'aider à poursuivre ta pratique sportive dans un souci de progression tout en recevant une formation scolaire dans les meilleures conditions.

Souhaitant la progression constante et la réussite de notre Ligue et de ses comités, des clubs et de leurs licenciés, nous attachons à la Section Sportive Scolaire Judo et à son développement, le plus grand intérêt. Pour cela, le Cadre Technique Fédéral, le coordonnateur et les élus fédéraux, se tiennent à ta disposition, à celle de ton professeur et de tes parents, pour plus d'informations.

Alors, si tu es intéressé(e), ne perds pas de temps, lis attentivement ce document et contacte-nous. Nous te transmettrons si nécessaire une fiche de candidature.

Bien sportivement et à bientôt peut être dans notre structure.

**Romain JAMMET**  
*Président*

**Comité du Cantal de Judo**  
Maison des Sports  
130 avenue du Général Leclerc  
15000 AURILLAC  
contact@judocantal.com  
www.judocantal.com

**Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo**  
Maison du Judo  
12 rue Saint Théodore  
69003 LYON  
ligue@aurajudo.com  
www.aurajudo.com

# **PRÉSENTATION**

## **Objectifs généraux**

- **Concilier réussite scolaire et pratique assidue du judo**
- Encourager la participation à la vie associative des clubs (arbitrage, encadrement, organisation de compétitions, enseignement)
- Permettre l'accès à un niveau supérieur d'opposition et de compétition

## **Objectifs dans l'entraînement**

- Apprentissage et perfectionnement technique en Ne-waza et Nage-waza :
  - Habiletés techniques fondamentales, équilibre, coordination motrice
  - Perfectionnement technique et tactique général et individualisé
  - Arbitrage, Kata, Jujitsu
- Développement des qualités physiques et mentales :
  - Préparation physique généralisée

**La Section Sportive Judo est une structure complémentaire,  
qui n'a pas pour vocation de se substituer au club.**

## **Conditions d'entrée à la Section Sportive Scolaire Judo**

- Être né(e) en 2012 minimum
- Être ceinture orange minimum
- Sur le plan sportif, les qualités requises sont définies par les résultats sportifs, la motivation, la capacité à s'investir et à progresser
- Réussir les épreuves de sélection
- Avoir un bon dossier scolaire : sérieux et motivation dans le travail
- Avoir un comportement non perturbateur

**Les judokas conserveront des liens importants avec leur professeur  
et effectueront au moins un entraînement hebdomadaire dans leur club.**

# **ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

## **Hébergement et restauration**

Possibilité d'internat, de demi-pension ou d'externat au collège Jules Ferry d'Aurillac.

## **Scolarité**

- Niveau de classes concernées : 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
- Aménagement des emplois du temps et horaires scolaires en fonction des entraînements sportifs
- Possibilité de classes bilangues
- Travail en liaison avec les enseignants de l'établissement scolaire
- Acceptation et respect du règlement intérieur de l'établissement

## **Entraînement et préparation**

Deux entraînements obligatoires au collège (lundi et jeudi de 15h30 à 17h00) et au moins une fois par semaine en club.

Lieu : Dojo du Collège Jules Ferry d'Aurillac.

## **Suivi médical**

- Le médecin scolaire
- Une visite médicale complète chaque année au Centre Médico Sportif

## **Encadrement sportif**

- Jérôme ANGELVY, BEES 1<sup>er</sup> degré, 3<sup>e</sup> dan, professeur agrégé H.C. d'E.P.S.
- Jean-Pierre ANGELVY, BEES 1<sup>er</sup> degré, 5<sup>e</sup> dan.

## **Secrétariat**

**Collège Jules Ferry d'Aurillac**

7 rue Jules Ferry

15000 Aurillac

☎ 04.71.48.40.40

✉ ce.0150647X@ac-clermont.fr

## **Autorité administrative**

Monsieur Nicolas PRUNET, (Principal du collège Jules Ferry d'Aurillac).